

Construction d'un pôle périscolaire et culturel à Jasseron

Des nouvelles du projet :

Après une longue phase de réflexions, consultations et analyse des besoins , la validation du programme a été votée par le conseil municipal le 15 février 2022 dernier .

En juillet 2022 c'est le cabinet d'architecture Jacques Gerbes qui a été retenu.

D'ici mars 2023 il pourra nous livrer un projet abouti qui fera l'objet d'une présentation publique.

Les grands principes de la construction de cet aménagement sont les suivants :

1) La centralisation des constructions : L'emplacement des constructions à la place des anciens locaux techniques pour la bibliothèque, et dans le parc du village pour le restaurant scolaire et le périscolaire ; espace à ce jour clos d'une surface de 2200 m2 environ dont la commune est propriétaire et mitoyen avec les locaux actuels de l'école.

2) L'intégration du projet avec le patrimoine bâti environnant, tout en tenant compte des contraintes techniques inhérentes à la réalisation d'un bâtiment public.

3) Le déplacement de l'entrée de l'école côté sud est éloigné de la route départementale afin d'améliorer la sécurité des enfants et des familles.

4) La construction d'une bibliothèque visible du front de rue du village ,ouverte sur le parc lui-même doté d'une **structure de jeux pour la petite enfance.**

5) Une construction dans le cadre de la nouvelle réglementation RE2020 qui garantit un mode de construction durable (emplois de matériaux à faible impact carbone) et **une performance énergétique** optimale.

Restaurant scolaire : Choix porté sur un office de remise en température

La restauration sur place en régie est **abandonnée, pour les motifs suivants :**

-Pour des raisons de **contraintes budgétaires**

-Pour **ne pas demander d'effort financier supplémentaire aux familles** déjà impactées par la hausse de la facturation des repas en 2022/2023.

-**La Loi Egalim 2** garantissant une meilleure qualité des repas avec 50% (en valeur d'achat HT) de produits « de qualité » (label AOP, ou commerce équitable, ou production locale) et au moins 20% de Bio.

-**Les projets de cuisine centrale** à l'échelle de **Grand Bourg Agglomération.**

La conduite du projet est basée sur la co-construction et la consultation.

Depuis le début des réflexions, le groupe de travail conduit par Caroline BOUTON 1ère adjointe déléguée à l'urbanisme, et constitué d'élus, d'utilisateurs et d'experts se réunit régulièrement pour discuter et préparer les différentes étapes :

Jérôme BILLET représente le corps enseignant, **Cindy OLLIER** les parents d'élèves, **Frédérique Bablet** l'association Envie de Lire, **Aline PERRET** le prestataire ADSEA , réunis autour des conseillers municipaux, **Jean Philippe Boudron, Lysiane COUSOT, Adrien BOUR, Anouck DELRIEU** en qualité d'adjointe aux affaires scolaires .

Prochainement, le groupe de travail intègrera **Maryse SORET et Jean Claude LEGLISE**, des habitants attentifs aux choix architecturaux des constructions.

Au niveau financier

- Le coût global du projet actualisé est de : 1 792 500 € HT
- Les financeurs ont été sollicités dans le cadre de demandes de subventions:
L'Etat (DETR) , La Région AURA, le Conseil Départemental ,Grand Bourg Agglomération, la CAF pour un montant total de subventions demandées de 1 364 760 € .
- Certains financeurs ont notifié officiellement leur concours au projet et nous les en remercions :
 - CAF de l'Ain : 132 825 €
- L'Etat : 399 546 €
- Les autres financeurs doivent rendre réponse au premier semestre 2023
- L'objectif pour la Commune est un reste à charge net de subvention de 25 % du coût total.

Le planning prévisionnel :

- Jusqu'à fin mars 2023 : phase d'études et de conception
- Avril 2023 : présentation publique du projet
- Eté 2023 : dossier de consultation des entreprises
- Automne 2023 : début des travaux
- Livraison prévue : fin 2024

Entrée de l'école déplacée côté Sud Est en retrait de la Route Départementale :



Parc du Village à mettre en valeur et ouvrir au public :



Construction du restaurant scolaire et du périscolaire dans le parc reliés aux locaux actuels de l'école :

